

RÉSIDENCE DE VERNENSY

11 nouveaux appartements
à Villars-le-Terroir dont
9 appartements dits «protégés»



Villars-le-Terroir, Résidence de Vernensy

Qu'est-ce qu'un logement dit "protégé" ? C'est un logement « adapté-accompagné » Pour qui ? Pourquoi ?

Aujourd'hui, reconnaître la place importante des personnes âgées dans notre société la rend plus intergénérationnelle. Au fil de ces dernières décennies, l'évolution des modèles familiaux a eu un impact majeur sur les modes de prise en charge des personnes âgées à mobilité réduite et/ou atteintes d'un handicap. Les aînés font partie de notre vie associative. La solidarité permet de leur apporter aide et soutien lorsqu'ils en ont besoin. L'objectif principal ? Vivre dans un logement « adapté-accompagné » dans de bonnes conditions aussi longtemps que possible.

Les logements « adaptés »...

- Des logements indépendants et autonomes de 2 ou 3 pièces adaptés, sans barrière architecturale, comprenant une cuisine ouverte, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, tenant compte du bien-être et de la tranquillité environnementale.
- Ces logements sont dotés d'un système sécuritaire 24h sur 24 de type "Sécutel".
- Les logements sont dits « adaptés » quand ils répondent aux besoins des personnes âgées fragilisées, à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap. Ils contribuent au maintien de leur autonomie quotidienne.

... sont aussi « accompagnés »

car ils bénéficient :

- des services réguliers d'une référente sociale, généralement de ceux d'un centre médico-social (CMS) et souvent d'un concierge social.
- d'une salle communautaire permettant aux résidents de se retrouver pour partager diverses activités et de pallier ainsi le manque d'interaction sociale, voire la solitude.

Alterimo – services immobiliers – est une gérance spécialisée dans ce type de logements.



Le Concept

Entre les lacs Léman et de Neuchâtel, la commune de Villars-le-Terroir, doucement vallonnée, s'étend sur le plateau suisse, à 1km d'Echallens, chef-lieu du Gros-de-Vaud.

Sur une parcelle d'environ 1263 m², la Résidence de Vernensy, appartenant à un investisseur privé, proposera aux futurs locataires 11 logements « adaptés-accompagnés ». Le but étant de leur donner la possibilité de rester dans leur localité ou dans les environs.

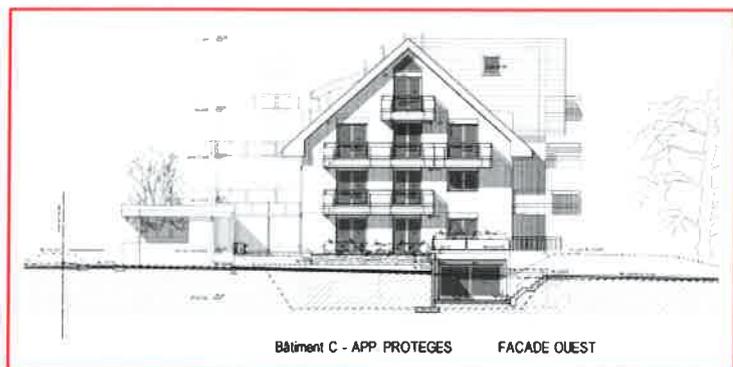
La réalisation de l'ouvrage est prévue au standard Minergie sans label dans le respect du développement durable, de l'intégration du bâtiment dans la nature du site, de la qualité des matériaux de construction, etc.

La Résidence

Le projet de la Résidence de Vernensy comprend un immeuble de logements « adaptés-accompagnés » de :

- 5 appartements de 2 pièces non meublés d'environ 70 m²
- 6 appartements de 3 pièces, non meublés d'environ 93 m²

Une place de jeux située au cœur du quartier animera la vie quotidienne au gré des saisons.



Les Appartements

Les appartements lumineux s'articulent autour d'une loggia et/ou d'un balcon offrant un espace extérieur spacieux protégé en permanence. Les pièces de vie sont orientées sud, favorisant la tranquillité, la douceur et la sérénité des lieux.

Chaque habitation est conçue sans barrière architecturale et pourvue de portes larges ainsi que :

- d'une cuisine ouverte sur l'espace jour (grand salon/coin à manger), agencée avec une cuisinière vitrocéram, un frigidaire, un lave-vaisselle, des armoires fonctionnelles;
- d'une salle de bains avec douche à l'italienne sans seuil, d'un siège mural rabattable dans la douche, d'un lavabo, de toilettes, d'un meuble intégré sous le lavabo et d'une pharmacie;
- d'un balcon ou loggia;
- du chauffage au sol, de parquets dans les zones de nuit, d'un carrelage dans celles de jour;
- d'une commande électrique dans le séjour et d'une manivelle de stores dans les chambres;
- de prises de téléphone et de télévision dans le séjour, ainsi que dans une des chambres à coucher;
- d'armoires murales et d'une penderie dans le hall d'entrée;
- d'un système sécuritaire de type « Sécutel »;
- d'un interphone à l'entrée de la résidence;
- d'une cave (accès ascenseur).



La Situation

Dans un cadre apaisant et verdoyant, la commune vaudoise de Villars-le-Terroir jouit d'une vue panoramique agréable sur les Alpes et le Jura et se tourne, direction au sud-est, vers Echallens, chef lieu du Gros-de-Vaud.

L'église actuelle du village qui fut construite en 1847, démolie en 1907 et réédifiée en 1908 est dédiée à Saint-Nicolas. Elle présente la particularité d'être utilisée à la fois par la paroisse catholique de Saint-Nicolas et la paroisse réformée du Talent, les deux confréries ayant partagé les coûts de construction du bâtiment.

Avec son complexe communal (école, grande salle, réfectoire, deux cuisines...) et sportif (terrain de football et de basket, salle de gymnastique et de rythmique, place de jeux), Villars-le-Terroir met à disposition des Villardiens des infrastructures pratiques et sympathiques.

La Commune de Villars-le-Terroir bénéficie des prestations proposées par le centre médico-social (CMS) d'Echallens géré par l'Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (l'APROMAD).

La présence de sociétés locales et régionales (ludothèque, chorales, société d'accordéonistes, Football FC Villars-le-Terroir, Piscine des Trois Sapins à Echallens, etc.) facilite l'attrait aux sports, au plaisir et à la convivialité.

Essentiellement rurale avec 80% de son territoire constitué de surfaces agricoles, la région a subi depuis deux décennies une importante métamorphose : la majorité de ses habitants a opté de vivre sur le plan privé proche de la nature et sur le plan professionnel d'avoir une activité dans la capitale vaudoise Lausanne et dans la ville d'Yverdon-les-Bains situées à 20 km ou dans d'autres localités romandes avoisinantes.

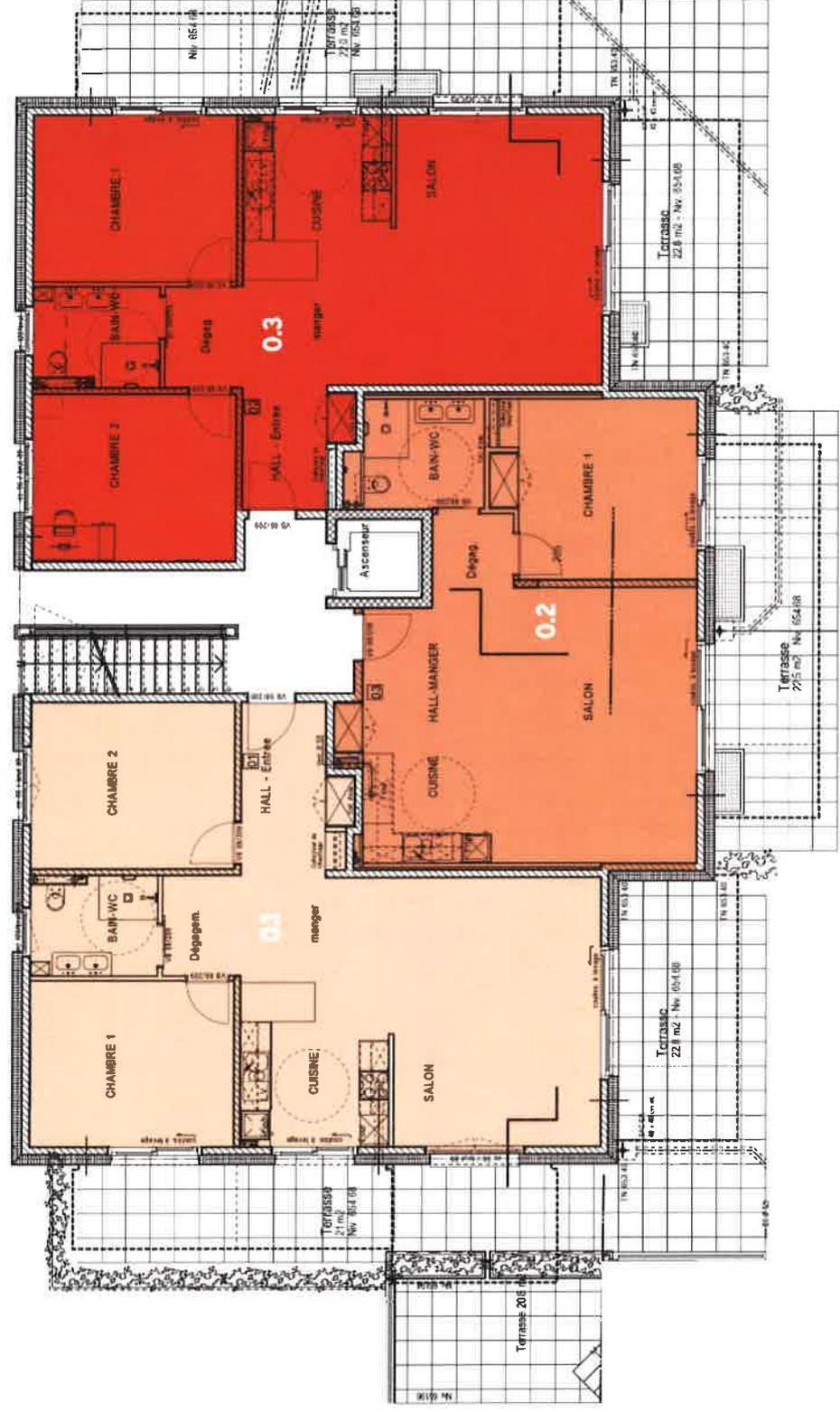
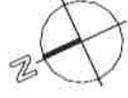
Au niveau des transports en commun, Villars-le-Terroir fait partie de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis. La ligne de bus CarPostal reliant Yverdon-les-Bains à Echallens et celle reliant Echallens à Chavornay s'arrêtent dans la commune. Il est aisé d'utiliser l'autoroute A1 reliant les principaux pôles économiques du pays.

Calme, quiétude, loisirs attendent celles et ceux d'entre vous qui souhaitent évoluer dans un cadre reposant, proche de l'urbanisme, de la vie active et économique vaudoise.



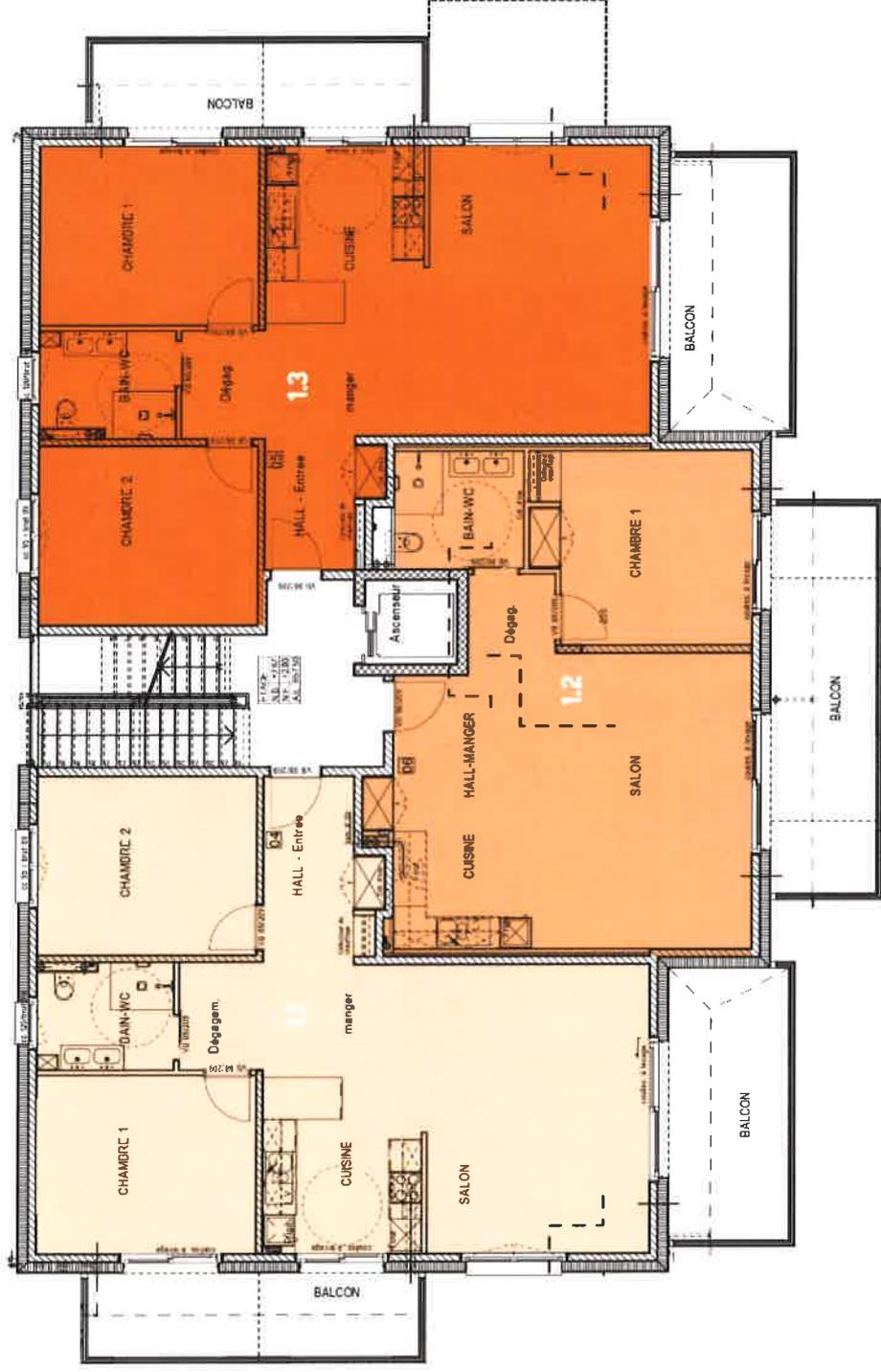
Plan rez-de-chaussée

- **Appartement N°0.1**
3 pièces + 1/2 terrasse 105.70 m²
- **Appartement N°0.2**
2 pièces + 1/2 terrasse 70.00 m²
- **Appartement N°0.3**
3 pièces + 1/2 terrasse 103.50 m²



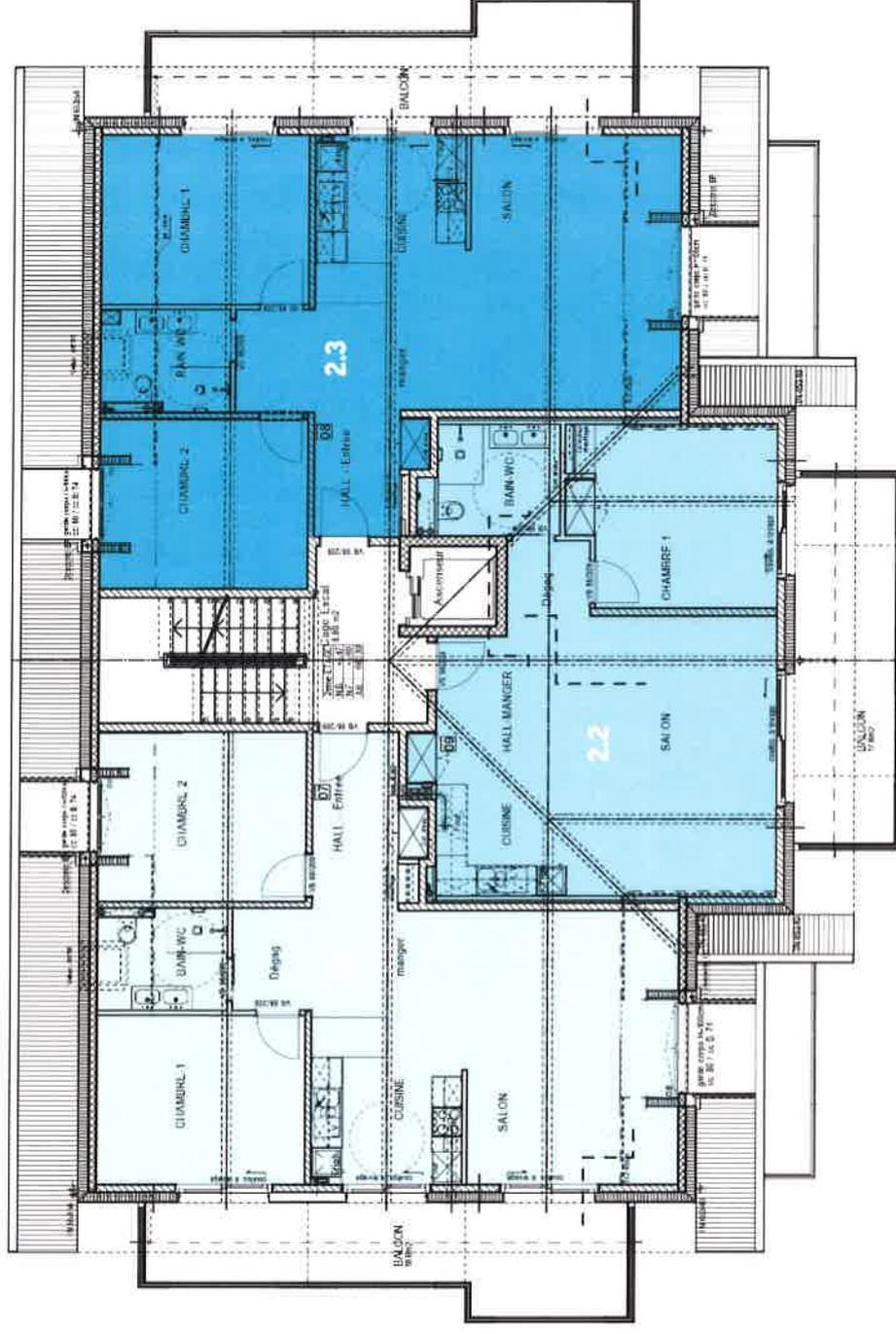
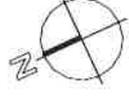
Plan 1er étage

- **Appartement N°1.1**
3 pièces + 1/2 balcon 95.40 m²
- **Appartement N°1.2**
2 pièces + 1/2 balcon 70.00 m²
- **Appartement N°1.3**
3 pièces + 1/2 balcon 93.30 m²



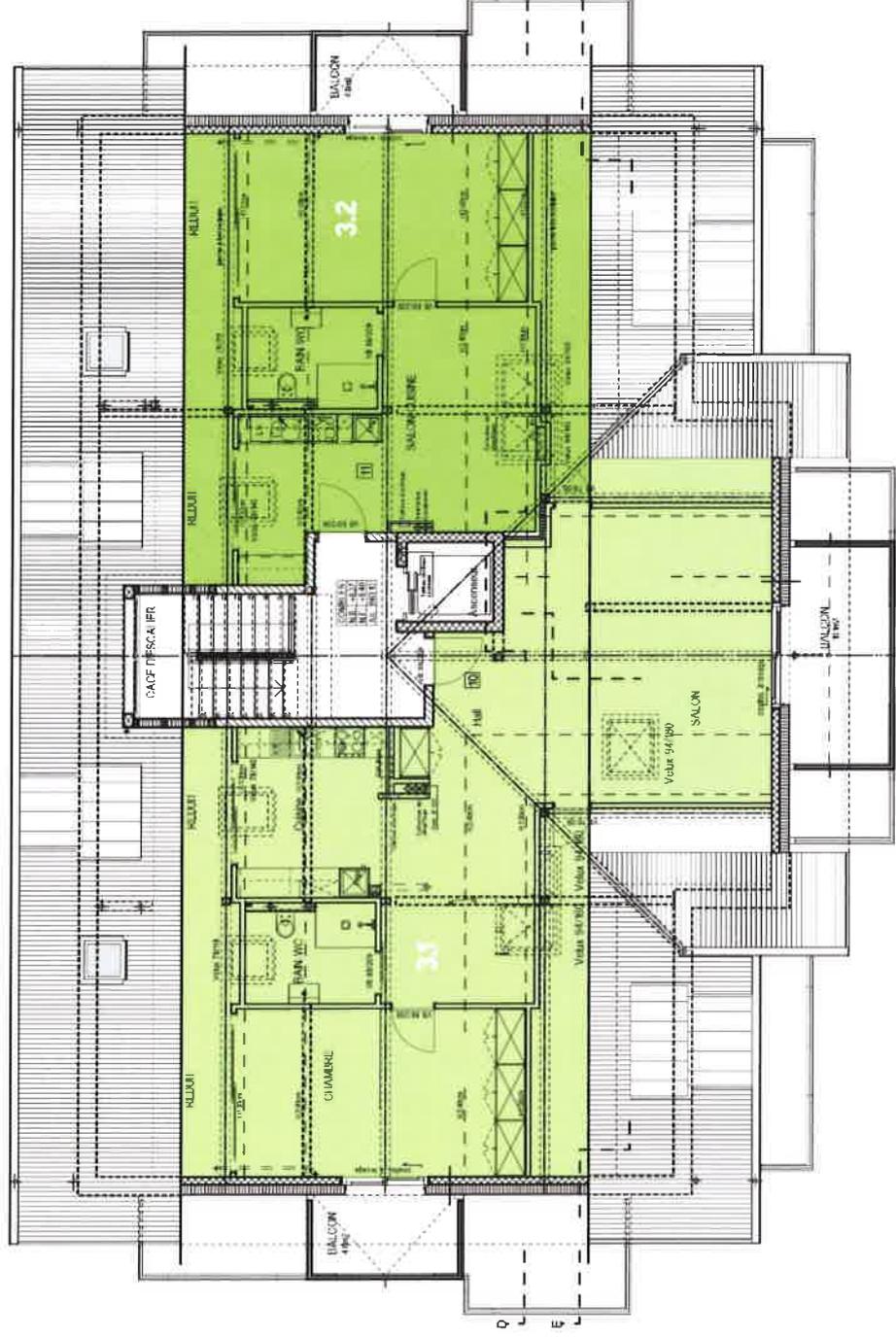
Plan 2ème étage

- **Appartement N°2.1**
3 pièces + 1/2 balcon 93.10 m²
- **Appartement N°2.2**
2 pièces + 1/2 balcon 70.00 m²
- **Appartement N°2.3**
3 pièces + 1/2 balcon 91.00 m²



Plan combles

- **Appartement N°3.1**
2 pièces + 1/2 balcon 86.85 m²
- **Appartement N°3.2**
2 pièces + 1/2 balcon 46.20 m²



Prix indicatifs des appartements

PRIX MENSUEL DES LOCATIONS

Appartement de 2 pièces, non meublé d'env. 70 m2, env. dès	CHF 1'530.-
Loyer de base	CHF 1'150.-
Acompte eau chaude, chauffage, frais accessoires	CHF 130.-
Local communautaire	CHF 100.-
Frais sécuritaires (référénte sociale)	CHF 150.-

Appartement de 2 pièces combles, non meublé d'env. 43 m2, env. dès CHF 1'130.-

Appartement de 2 pièces combles, non meublé d'env. 79 m2, env. dès CHF 1'840.-

Appartement de 3 pièces, non meublé d'env. 93 m2, env. dès	CHF 1'950.-
Loyer de base	CHF 1'520.-
Acompte eau chaude, chauffage, frais accessoires	CHF 180.-
Local communautaire	CHF 100.-
Frais sécuritaires (référénte sociale)	CHF 150.-

Place de parc extérieure couverte, loyer mensuel CHF 70.-

Le dépôt de garantie de loyer habituel est de 3 mois

* Les frais d'encadrement sécuritaire sont pris en charge pour les bénéficiaires des prestations complémentaires.

Disponible dès le 1er juillet 2014



Alterimo Sàrl

Route de Prilly 23

CH - 1023 Crissier

Tel. : 021 / 694 30 20

Fax : 021 / 694 30 29

info@alterimo.ch - www.alterimo.ch

Conception Graphique
Sébastien Astolfi

Textes
Chantal-Anne Jacot
Journaliste RP

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la gérance Alterimo.